
RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2021

Présents : **Le Goux Jean Pierre, Jourden Jean-Yves, Larvor Dominique, Baron Joseph, Le Roy Maryline, Ollivier-Henry Alain, Le Scel Marthe, Saintillan Aurélie, Cesbron Virginie, Briand-Lefrançois Aline. Le Guenniou Michel, Le Meur Claudie, Dartiailh Emmanuel, Steunou-Roquinarc'h Solène.**

Absents excusés : **Genty Franck.**

Secrétaire de séance : **Dartiailh Emmanuel.**

POINT SUR LES TRAVAUX

- **SALLE DE KERPRIN**

En phase de finition : reste l'installation du téléphone pour les appels de secours programmé semaine 39 et la pose d'une borne incendie.

Les travaux devront être validés par les autorités compétentes (Sous-Préfecture, SDIS...) avant exploitation du site (cuisine accessible mais sans cuisson possible).

Prévoir l'achat de grands balais.

- **BOULANGERIE**

Le maçon a repris, les travaux vont évoluer assez rapidement. Dans 3 semaines, nous devrions avoir un aperçu des travaux dans la réalité.

- **SALLES DE LA MAIRIE**

Si tous les corps de métiers suivent, les salles de la mairie seront exploitables début novembre.

- **TRAVAUX DIVERS**

. Ouverture d'un chemin de randonnée au niveau de Rumiqual avec mini-pelle (élargissement + empierrement) par Olivier Le Tallec ;

. Remise en état devant les salles de la mairie ;

. Reprofilage du parking de Kerprin, décapage et empierrement en 0.31,5 ;

. Curage de douves en cours ;

. Etude de création liaison douce entre le Bourg et Pont Léan

. Parking Boulangerie + divers enrobés (devis en cours)

. Réparation train avant du tracto pelle : JCB 5 430.00 € HT

. Enseigne lumineuse de la Mairie : ARMOR ENSEIGNE 879.30 € HT

. Acquisition rotocleaner vapeur pour salles de la mairie : FLAGEUL 2 914.00 € HT

. salle de Kerprin : FLAGEUL 3 237.00 € HT

. Haut-Parleur plafonnier pour salle de Kerprin : AUDAC 332.40 € HT

. Poteau incendie pour salle de Kerprin : SUEZ 4 600.00 € HT

. Cimetière : fournitures pour décapage + peinture du mur par le chantier d'insertion
4 232.00 € HT

. Ecole : Remplacement éclairage actuel par du LED par AM ELEC 5 915.00. € HT

Pour toutes les classes et la garderie (dont classe Emilie : 1097 € HT et Garderie :
1097 € HT)

L'assemblée donne son accord pour réaliser les travaux dans un premier temps dans la
classe d'Emilie James et la garderie.

. Devis par Eono Jacques pour lavage extérieur Salle des sports, façade école côté
parking, alentours du parking des commerces : 2 565.65 € HT

Les montants métalliques en façade du bâtiment scolaire seront supprimés. Le garde-
corps de l'escalier sera repeint par les employés des services techniques.

Les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

. Radar pédagogique : Alimentation en solaire : BSM 1 800.00 € HT.
Kerprin – Local chasseurs : BOURBLANC – estimation à venir.

Le Conseil Municipal valide ces propositions.

POINT SUR L'ECOLE, PERSONNEL SCOLAIRE, ET SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'AMICALE LAÏQUE

POINT SUR LA RENTREE :

125 élèves ont pris le chemin de l'école à la rentrée de septembre (126 l'an dernier).

A noter le partenariat avec la nouvelle société de restauration Ansamble.

Mme Marie Arthur a décidé de faire classe dehors dans la Vallée le jeudi matin.

PERSONNEL SCOLAIRE :

- Mme Le Guyadec Sophie étant en congé de droit commun à 80 %, Mme Sérandour Françoise complète son temps en classe et effectue d'autres tâches au sein de l'école. Son contrat à durée déterminée est de 33 h 30 minutes par semaine du 1^{er} septembre au 23 octobre 2021. Il est susceptible d'être renouvelé pendant toute la durée de l'année scolaire.
- Mme Vilayvanh Eva remplace actuellement Mme Naze Patricia en congés maladie jusqu'au 23 octobre 2021 à raison de 33 h 20 minutes par semaine (CDD). Son contrat sera renouvelé pendant tout l'arrêt de travail de Mme Naze.
- Mme Duros Florence a été recrutée en CDD (28 heures par semaine) pour effectuer du ménage dans l'enceinte de l'école jusqu'au 23 octobre 2021. Son contrat à durée déterminée est susceptible d'être prolongé pendant toute l'année scolaire.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter tout au long de l'année scolaire 2021/2022, tout personnel afin de pallier l'absence des ATSEM et autres personnels intervenant au sein de l'école. Il autorise le Maire à signer les contrats.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'AMICALE LAÏQUE :

Le Conseil Municipal de Lanrodec décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'Amicale Laïque (déficit dû à une facture piscine impayée en 2017 et reçue récemment par l'Amicale).

APPEL A PROJETS SOCLE NUMERIQUE

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dossier de demande de subvention avait été déposé auprès du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports pour l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Un mail de notification d'acceptation de notre demande de subvention nous a été adressé le 21 juin.

Il nous faut à présent déposer sur la plateforme démarches simplifiées un dossier de conventionnement.

Le projet de convention édité devra être approuvé par l'autorité compétente et une signature dématérialisée devra être apposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer électroniquement la convention.

AVENANTS MARCHÉ RÉNOVATION DES SALLES COMMUNALES

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal les travaux complémentaires nécessaires au chantier de la rénovation des salles communales pour les lots suivants :

Lot	Description travaux supplémentaires	Montant marché initial (HT)	Montant de l'avenant (HT)	Nouveau montant du marché (HT)
Electricité	Sonorisation salles	22631.32 €	5107.33 €	27468.65 €
Peinture	Peinture sur boiseries			
Plafonds suspendus	Isolation salle de réunion + SAS, 1 retombée en BA13 et pose de plafonds suspendus initialement prévu en BA13	4841.75 €	385 €	5227.25 €
Miroiterie	Habillage de menuiseries extérieures, cloisons sèches, store sur vitrage de la porte de secours, Imabris PVC cache-moineau	34228.16 €	4377.31 €	38605.47 €
LPM étanchéité	la fourniture et pose d'un point d'ancrage galvanisé, la fourniture et pose d'une barre d'accroche échelle et un montant correspondant à la hausse des matériaux			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Émet un avis favorable à ces travaux complémentaires,

- Autorise le Maire à signer l'avenant.

ANIMATIONS ET FESTIVITES

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie est programmée le jeudi 11 novembre à partir de 11 heures au Monument aux Morts. Le repas des aînés au Moulin aura lieu à partir de 12 h 30 au Moulin après le vin d'honneur qui sera servi dans la nouvelle salle polyvalente si les travaux sont achevés. Les invitations seront expédiées par courrier à toutes les personnes de 65 ans et plus. Le repas reste payant pour les accompagnateurs de moins de 65 ans.

SALON DES MAIRES

Les 16, 17 et 18 novembre se déroule le Salon des Maires à Paris. Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide que la Commune prendra en charge les frais de déplacement et frais de logement des élus qui se rendront au Salon des Maires les 16 et 17 novembre, à savoir Mme Le Roy Maryline, Mme Steunou-Roquinarc'h Solène, Mme Briand-Le François Aline, Mr Jourden Jean-Yves, Mr Ollivier-Henry Alain. Les frais seront remboursés à chacune des personnes concernées qui auront fait l'avance des réservations des trajets SNCF et hébergements.

ANIMATIONS

Les expositions pourraient reprendre dans les galeries communales à compter de janvier/février 2022.

Monsieur Ollivo Jean-François a fait part à Mme Saintillan Aurélie qu'il souhaiterait créer une association de marcheurs dont le but serait de (re)découvrir les chemins de Lanrodec. Son siège social sera en mairie.

DEVIATION ROUTE DE KERIO

Madame LE FLOCHMOEN Mégane souhaite acquérir à Keriou la parcelle A 516 comportant un bâti qu'elle souhaite réhabiliter en maison d'habitation qu'elle projette d'agrandir. Elle souhaite acquérir la route communale qui passe devant la propriété. Ladite route pourrait être déplacée en bordure des parcelles A 573, A 574, A 575 et A 576, parallèlement à la route actuelle.

Le Conseil Municipal se propose de céder l'actuelle portion de route (suivant le plan joint) pour l'Euro symbolique à Madame Le Flochmoën Mégane qui en contrepartie s'engage à acquérir une partie des parcelles A 573, A 574, A 575 et A 576 pour y créer la nouvelle route. Madame Le Flochmoën s'engage à borner la portion utile et à réaliser une voirie empierrée d'une largeur identique à l'ancienne route. Une fois les travaux réalisés, elle s'engage à ce que la route redevienne communale.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes de cession et échange et réaliser les démarches nécessaires avec l'acquéreur.

QUESTIONS DIVERSES

CALENDRIER DES POUBELLES

Toutes les poubelles seront désormais relevées le mardi sur toute la commune. Le nouveau calendrier qui commence début novembre sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

PROJETS 2022

Quelques projets pour l'année 2022 ont déjà été évoqués par le Conseil Municipal :

- Tables et chaises pour Kerprin,
- Liaison douce entre Pont Léan et le Bourg, et Kersteun et le Bourg
- Voirie
- Achat d'un panneau lumineux d'informations
- Refaire la peinture de la galerie d'expositions
- Animation de la Vallée.